

ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Villers-Bocage, le 25 septembre 2023

Madame, Monsieur,

Les élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Administration se dérouleront, au collège, **le vendredi 13 octobre 2023 de 8 h 00 à 12 h 00**. Vous pouvez aussi voter par correspondance à partir **du 9 octobre 2023** en déposant ou en faisant déposer votre bulletin dans l'urne prévue à cet effet devant le secrétariat ou en l'envoyant par la poste suffisamment tôt pour qu'il soit arrivé au collège le matin des élections.

Le Principal

Je tiens à rappeler ici, combien il est important pour le bon fonctionnement du collège d'avoir des délégués des parents d'élèves représentatifs, et la nécessité que les familles de nos élèves participent et s'investissent dans les différentes instances du collège (conseil d'administration, conseils de classe, comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté, le cas échéant conseil de discipline ...) ainsi que dans ses associations péri-éducatives (association sportive, foyer socio-éducatif...).

Téléphone
02.31.25.40.30
Télécopie
02.31.26.92.05
Mél.
ce.0140088v
@ac-caen.fr

De même, tout au long de l'année et en particulier avant les conseils de classe, je vous encourage à ne pas hésiter à prendre contact avec les délégués des parents d'élèves pour qu'ils puissent se faire le relais de votre parole.

9, Rue Saint Martin
14310 Villers-Bocage

Avec ce courrier, a été remis à votre enfant, dans une enveloppe, pour qu'il vous les transmette, les documents suivants (1 par responsable légal) :

- un bulletin de vote,
- une enveloppe de couleur bleue,
- une enveloppe bulle d'expédition,
- le document d'information concernant les modalités de vote et le document d'information sur le médiateur académique.

Espérant que vous serez nombreux à participer à ces élections, veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.



Le Principal

Thierry BORDES

Merci de compléter ce coupon réponse et de le faire remettre au professeur principal par votre enfant

Je (nous) sous-signé(s) :

Madame

Monsieur

responsable(s) légal(aux) de (nom, prénom, classe du (des) enfant(s) scolarisé(s) au collège) :

.....

atteste(ons) avoir bien reçu le matériel de vote nécessaire pour le scrutin qui se déroulera **le vendredi 13 octobre 2023 de 8 h 00 à 12 h 00 au collège**, concernant l'élection des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Administration du collège. J'ai bien pris note que je (nous) pouvais(ions) voter par correspondance soit en renvoyant, dans les délais, mon(nos) bulletins par la poste, soit en le(s) déposant) ou en les faisant déposer au collège avant cette date.

À le

Signature(s) du(des) responsable(s) légal(aux)

ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE

- MODALITÉS DE VOTE -

Les parents des élèves du Collège sont invités à élire leurs représentants au Conseil d'Administration le :

VENDREDI 13 OCTOBRE 2023 de 8 h 00 à 12 h 00
dans la petite salle de réunion près du secrétariat

ATTENTION : Chaque parent est électeur et dispose d'un bulletin de vote unique quel que soit le nombre d'enfants inscrits au Collège.

3 possibilités vous sont offertes :

- 1) Venir voter vous-même, au collège le **13 Octobre 2023 de 8 h 00 à 12 h 00**.
- 2) Déposer, ou faire déposer par votre enfant, dans l'urne devant le Secrétariat, dès maintenant votre ou vos enveloppe(s),
- 3) Envoyer votre ou vos enveloppes affranchies par la poste

Dans ces deux derniers cas, vous devez obligatoirement vous conformer aux modalités suivantes :

- Placer le bulletin de vote dans la petite enveloppe de couleur bleue ne portant aucune indication
- Glisser cette enveloppe dans l'enveloppe bulle que vous complétez par :

au recto :

si envoi par la poste : l'adresse du Collège + timbre

au verso :

- Le nom, le prénom, l'adresse et la signature de l'électeur,
- Le(s) nom(s), le(s) prénom(s) et classe'(s) de(s) enfant(s) scolarisés au collège

ATTENTION : Les votes parvenus après la clôture du scrutin (**vendredi 13 octobre 2023 à 12 h 00**) ne seront pas pris en considération

Toute inscription sur le bulletin de vote entraîne sa nullité
Toute modification du bulletin de vote entraîne sa nullité

A VILLERS-BOCAGE, le 25 septembre 2023

Le Principal

Thierry BORDES

**Collège Simone Veil
VILLERS-BOCAGE
Election au Conseil d'Administration
Scrutin du 13 octobre 2023
Parents d'élèves**

Liste des candidats

*Frédérica LEMOIGNE
Cyril MENARD
Florian BRUNET
Eric THOMAS
Stéphanie LEGOÏC
Fabien GUILLOT
Patricia BERRIA-MORETTI
Karim JAKOULOFF
Céline SAVES
Nathalie GARDIN
Arnaud PIERRE
Alexandre ROUGERIE*